



## Bernisch Kantonaler Fischerei-Verband Fédération Cantonale Bernoise de la Pêche

### COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Tavannes, le 9 mars 2024

## La fédération de pêche veut créer plus d'espace vital pour les poissons et compenser les projets hydroélectriques

**La 134e assemblée générale de la Fédération cantonale bernoise de la pêche, qui s'est tenue à Tavannes, a attiré un grand nombre de participants et a montré le grand intérêt pour une pêche bernoise attrayante. Pour que les poissons puissent subsister malgré le changement climatique, la fédération veut créer davantage d'espaces vitaux pour les poissons. Elle s'engage en outre pour une compensation écologique suffisante des projets hydroélectriques prévus.**

110 délégués avec droit de vote, représentant 9 associations d'affermage et 42 sociétés de pêche, se sont réunis le samedi 9 mars 2024 à Tavannes pour l'assemblée générale annuelle de la Fédération cantonale bernoise de la pêche (FCBP). De nombreux invités et membres d'honneur ont également répondu à l'invitation de la FCBP, dont le conseiller d'Etat bernois Christoph Neuhaus, le président de la commune de Tavannes Fabien Vorpe et Roberto Zanetti, ancien conseiller aux Etats et président de la Fédération suisse de pêche.

Dans son allocution de bienvenue, le président de l'association Markus Schneider est revenu sur l'année écoulée, une fois de plus très sèche, et a souligné dans son rapport annuel d'une part la construction de nouvelles centrales hydroélectriques et d'autre part la lenteur de l'assainissement des centrales existantes.

### **Les pêcheurs bernois soutiennent le Grimsel et le Trift, à condition que des mesures de compensation soient prises.**

En ce qui concerne le développement des énergies renouvelables, il a fait référence au décret sur le manteau énergétique approuvé l'année dernière par le Parlement national, qui prévoit 16 projets de centrales hydroélectriques à accumulation. En font partie les deux projets de Kraftwerke Oberhasli (KWO) visant à rehausser le barrage du Grimsel et la construction d'un nouveau barrage sur le Trift. "La participation au dialogue du Grimsel convoqué, dans le cadre duquel les KWO cherchent des solutions pour la mise en œuvre des directives avec les pêcheurs, les associations environnementales, les représentants des communes et du canton, exige une collaboration constructive et coordonnée", a déclaré Schneider. Selon lui, la BKFV exige que les effets négatifs et cumulatifs de la force hydraulique soient compensés dans l'environnement aquatique entre les gorges de l'Aar et le lac de Brienz. "Il faut que les poissons en profitent de manière démontrable et que l'environnement écologique soit revalorisé de manière effective et visible".

En ce qui concerne l'assainissement de la continuité piscicole, le BKFV constate de plus en plus souvent "que la ligne de délai pour la mise en œuvre de différents projets est de plus en plus repoussée", a constaté Schneider dans son rapport annuel et a ajouté : "A notre connaissance, ce ne sont pas des problèmes techniques qui sont à l'origine des retards, mais les promesses de financement

correspondantes de la part de la Confédération sont en attente. La FCBP est activement impliquée dans cette affaire et a fait connaître sa position en conséquence. L'échéance de 2030 pour la remontée des poissons doit être respectée". Enfin, il a souligné l'importance de la Vision 3-Seen-Land, soutenue par la BKFV, qui vise à relever les grands défis écologiques dans le Seeland.

### **Les pêcheurs créent un espace vital**

Outre l'engagement politique de la fédération en faveur des poissons, les associations de pêcheurs mettent directement la main à la pâte dans les cours d'eau afin d'améliorer la situation écologique. Avec des moyens simples, dans le cadre de l'action "Les pêcheurs créent un espace vital", ils revalorisent les cours d'eau dégradés. L'année dernière, plusieurs associations de pêche de l'Oberland bernois ont à nouveau aménagé manuellement des structures d'habitat afin de créer de meilleures conditions de vie pour les poissons et les organismes aquatiques. Christian Meier, le responsable du secteur concerné, a appelé lors de l'assemblée à suivre deux cours d'introduction à la mise en œuvre de projets, le 15 juin dans la région de Thoune et le 17 août près de Reichenbach. L'objectif est que les associations de pêche bernoises lancent une campagne puissante pour plus d'espace vital.

### **Concours d'architecture pour le Centre suisse de la pêche au Moossee**

Depuis plus de 100 ans, l'Association pour la protection des oiseaux gère une station ornithologique. Elle est connue bien au-delà de la protection de la nature et donne à la protection des oiseaux une grande visibilité et beaucoup de poids politique. Un tel centre manquait jusqu'à présent à la pêche et doit maintenant être réalisé au Moossee. En 2023, la fondation de soutien créée par toutes les fédérations de pêche à Moosseedorf a pu acquérir le terrain. Le Centre suisse de la pêche se concrétise maintenant. En décembre 2023, la fondation a lancé la procédure d'architecture et le 20 février 2024, le jury mis en place par le conseil de fondation a désigné trois équipes qui concevront chacune un projet pour le nouveau centre piscicole suisse. Les trois équipes, composées chacune d'un bureau d'architecture et d'un bureau d'architecture paysagère, ont jusqu'à début août pour élaborer un mandat d'étude. Le jury évaluera les trois projets à la mi-août et choisira l'équipe gagnante. De fin août à mi-septembre, les projets seront exposés au Musée d'histoire naturelle de Berne.

### **44'456 heures de bénévolat pour l'environnement et la société**

En 2023, les plus de 5000 pêcheuses et pêcheurs bernois ont fourni un travail bénévole d'environ 45'000 heures. Sur ce total, 34% ont été consacrés au travail bénévole interne à l'association, 39% à l'élevage de poissons de repeuplement, 10% à l'amélioration de l'habitat halieutique, 13% à la formation et au perfectionnement, 2% aux relations publiques et 2% aux mesures de protection de l'environnement. Cela correspond à l'équivalent de 19 postes à plein temps ou 1,12 million de francs.

### **Comptes annuels 2023 et budget 2024**

Avec des dépenses de 185 471 francs, les comptes annuels de la FCBP se soldent par une perte de 6836 francs. La fortune de l'association s'élève à 72'716 francs fin 2023. Pour l'année 2024, un budget équilibré est prévu avec des charges et des produits d'environ 167'000 francs. Le fonds de combat de la FCBP disposait de 178 000 francs à la fin de l'année 2023.

### **Mots de bienvenue et exposés**

Fabien Vorpe, président de la commune de Tavannes, a accueilli les délégués dans le Jura bernois. Il a rappelé le rôle important que jouent les pêcheurs dans la protection des eaux et les a remerciés pour leur engagement.

Le conseiller d'Etat Christoph Neuhaus a représenté le gouvernement cantonal bernois et a donné un aperçu des thèmes liés aux eaux dans sa direction des travaux publics, des transports et de l'énergie. La pollution des eaux par les produits chimiques, les espèces invasives, les cours d'eau à renaturer et l'assainissement de l'énergie hydraulique. Il a appelé à s'attaquer ensemble à ces problèmes.

L'inspecteur de la pêche Andreas Knutti a montré l'évolution des captures dans le canton de Berne, qui peuvent être consultées en détail dans le rapport annuel de l'Inspection de la pêche, disponible en ligne. L'Inspection de la pêche du canton de Berne accompagne près de 800 projets de construction par an et s'assure que les préoccupations des poissons et de la pêche sont prises en compte. La vente des permis annuels est actuellement en baisse et le canton, en collaboration avec la FCBP, cherche des solutions pour briser cette tendance. En ce qui concerne le 25e anniversaire du fonds de renaturation en 2023, Knutti a annoncé que 34 études de faisabilité pour la renaturation de cours d'eau bernois avaient pu être élaborées et qu'un congrès avait eu lieu à Lyss, auquel plus de 60 représentants de communes bernoises avaient participé. Une nouvelle ordonnance de la direction de la pêche a été introduite pour le début de l'année 2024 et la taille de protection des corégones a par exemple été réduite. En outre, la capture de poissons nobles est désormais limitée à 150 par an. Parallèlement, l'Inspection de la pêche a introduit une nouvelle application qui permet de télécharger le permis de pêche sur le téléphone portable et d'y tenir en même temps les statistiques de pêche.

"L'ombre nous préoccupe", a poursuivi Knutti. En raison du grand recul de cette espèce fortement menacée, l'Inspection de la pêche cherche, en collaboration avec la FCBP, des possibilités de favoriser à nouveau l'espèce. La gestion de la pêche est en pleine mutation. En raison du changement climatique, la pratique actuelle de l'empoisonnement est sur la sellette. L'inspecteur échange à ce sujet avec les associations de pêche. Les piscicultures du canton continueront à jouer un rôle important à l'avenir. Afin d'obtenir davantage de connaissances sur le frai naturel des poissons, l'IF réalise un essai sur la Birse et y associe également les associations de pêche locales. Malheureusement, plusieurs intoxications de poissons ont eu lieu ces dernières années dans le Jura bernois. L'Inspection de la pêche élabore des mesures pour améliorer la situation en collaboration avec l'Office des eaux et des déchets du canton de Berne.

Roberto Zanetti, président de la Fédération suisse de pêche (FSP), a fait une rétrospective de son mandat depuis son élection en 2015. En été 2024, Zanetti transmettra la présidence à un successeur. La fédération est un défenseur des poissons engagé politiquement et a un poids important dans la politique nationale malgré sa petite taille. La fédération participe activement à la recherche de solutions et soutient par exemple le décret sur le manteau énergétique, qui prévoit la construction de la centrale de Trift et l'aménagement du Grimsel. La FSP ne soutiendra pas le référendum à venir contre la loi, mais fera campagne pour son adoption. Zanetti a rappelé que l'Assemblée des délégués de l'ASF a décidé en 2023 d'augmenter la taxe d'association de 10 à 13 francs à partir de 2025, afin que l'association puisse continuer à fournir ses prestations.

## Élections

En lieu et place de la vice-présidente démissionnaire Moussia von Wattenwyl (Verts), qui représentait les intérêts de la FCBP au Grand Conseil depuis 2019, les délégués ont élu André Roggli (au centre) comme nouveau vice-président.

Moussia von Wattenwyl a dressé le bilan des affaires au Grand Conseil qui concernent la pêche. Ainsi, le parlement cantonal a récemment transmis une motion sur la gestion des cormorans, une intervention sur la lutte contre la moule quagga et un postulat sur une meilleure gestion de l'eau dans la région des Trois-Lacs.

Pour remplacer deux membres sortants du comité (Rene Schwab, PV Oberaargau et Christoph J. Lüthi, propriétaire de cannes à pêche), les délégués ont élu Remo Feurer, de l'association des fermiers de Haute-Argovie, et Daniel Cattaruzza, de l'association des propriétaires de cannes à pêche

bernoises, comme nouveaux membres du comité. Dario Corti a été élu nouveau vérificateur des comptes.

Après sept ans, le directeur Adrian Aeschlimann passe le flambeau à Daniel Ducret, qui s'est brièvement présenté à l'assemblée. Aeschlimann se concentrera désormais sur ses autres mandats de directeur du Centre de compétence suisse pour la pêche, dont la mise en place du Centre suisse de la pêche.

L'assemblée générale 2025 de la FCBP aura lieu le 8 mars dans la région de Moosseedorf / Schönbühl, sur le territoire de l'association d'affermage de Berne. Le 24 août 2024, la FSP organisera déjà le championnat des jeunes pêcheurs à Moosseedorf.

### **Images** (*Auteur de l'image : Adrian Aeschlimann*)

Photo 1 : Plus de 100 délégués et invités se sont réunis à Tavannes pour la 134e assemblée générale de la Fédération cantonale bernoise de la pêche.

Photo 2 : Le conseiller d'Etat bernois Christoph Neuhaus a évoqué devant les délégués les grands défis actuels dans les eaux bernoises.

Photo 3 : La députée Moussia von Wattenwyl (Verts) transmet la vice-présidence de la FCBP au député André Roggli (au centre).

### **Renseignements**

Adrian Aeschlimann, directeur de la FCBP, 031 330 28 07, a.aeschlimann@skf-cscp.ch